

désigné par la Loi, pendant l'année financière 1951-1952, de la différence, occasionnée par l'application de la Loi, entre les taxes de tarif et les taxes normales sous le régime des tarifs approuvés (évaluée par la compagnie du National), certifiée au ministre des Transports et approuvée par les vérificateurs de ladite compagnie relativement aux lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada, et, dans le cas des autres chemins de fer, par la Commission des transports du Canada pour tout mouvement du trafic pendant l'année civile 1951 (ch. 79, Statuts de 1927, modifié)

9,125,000 00

PENSIONS ET AUTRES INDEMNITÉS

503	Caisse de prévoyance des cheminots—Supplément aux allocations de pension prévues par la Loi de la caisse de prévoyance des employés des chemins de fer Intercolonial et de l'Île du Prince-Édouard, de façon à effectuer le versement minimum du 1 ^{er} janvier 1951 au 31 mars 1952 d'un montant de \$30 par mois, au lieu des \$20 fixés par ladite loi	14,250 00
-----	--	-----------

SERVICES DE L'AIR

Division des télécommunications

Voies aériennes et aéroports—Services de la radio-aéronautique—

504	Administration, fonctionnement et entretien	4,707,545 00
505	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel—Capital	1,499,200 00

Loi sur la radio et règlement d'exécution—

506	Administration, fonctionnement et entretien, y compris la part du Canada aux frais d'administration des différentes conférences internationales de la radio, du télégraphe et du téléphone, selon le détail des affectations	898,836 00
507	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	52,850 00

Aides radioélectriques à la navigation maritime—

508	Administration, fonctionnement et entretien	1,819,983 00
509	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	200,000 00

Suppression du brouillage radiophonique—

510	Administration, fonctionnement et entretien	378,803 00
511	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	27,600 00

512 Délivrance des licences de postes récepteurs—

(Ministère des Transports seulement) 719,668 00

Service de télégraphe et de téléphone—

513	Administration, fonctionnement et entretien	1,440,729 00
514	Construction ou acquisition de bâtiments, ouvrages, terrains et nouveau matériel	450,100 00